

# Collège Jean Rogissart, Nouzonville (Ardennes)

## Liberté - Egalité - Fraternité –Laïcité

« Pour un être conscient, exister consiste à changer, changer à se mûrir, se mûrir à se créer indéfiniment soi-même .» [Henri Bergson] - *L'Evolution créatrice*, Chap. I, P.U.F. éd., pp. 6-7

Le collège de Nouzonville, situé dans le beau département des Ardennes, à l'entrée du futur parc naturel de la Vallée de la Meuse, porte le nom de Jean Rogissart, écrivain notoire, qui a d'abord été instituteur parce qu'il avait voué sa vie à l'instruction et à l'éducation des enfants et qui a aussi défendu certaines valeurs morales.

Le site du collège vise à tenir informée la communauté éducative de l'ensemble des activités conduites par les équipes.

Nous souhaitons aussi renforcer l'information à destination des parents, premiers éducateurs des enfants (politesse, respect, valeurs démocratiques, citoyenneté, etc.).

Sur le site officiel référencé par les services du Rectorat, vous trouverez une information à caractère plus institutionnel.

Vous trouverez aussi d'autres liens utiles à visiter dont le web-classeur, site dédié à l'information et l'orientation des élèves et de leurs familles.

«Toute action est un empiétement sur l'avenir.» [Henri Bergson] – L' Energie spirituelle

### ***Les missions de l'Ecole :***

- *Instruire*
- *Eduquer*
- *Former*

### ***Les valeurs de l'Ecole publique :***

- *Liberté*
- *Egalité*
- *Fraternité*
- *Laïcité*

La République a instauré l'Ecole obligatoire pour permettre à tout à chacun d'accéder à des connaissances et des compétences nécessaires pour s'insérer dans la société et devenir citoyen en offrant à tous les mêmes chances de réussir. Une des conditions sine qua non est le soutien des familles à l'institution scolaire et que les enfants assimilent les contraintes inéluctables à tout système et indispensables à la construction de la personnalité (le seuil minimal d'intégration des contraintes). Il existe des règles dans un Etat de droit, des devoirs et des obligations pour les élèves et leur famille.

### **Principe 7 de la Convention des Droits de l'Enfant, proclamée par l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies le 20 novembre 1959 [résolution 1386(XIV)]**

L'enfant a droit à une éducation qui doit être gratuite et obligatoire au moins aux niveaux élémentaires. Il doit bénéficier d'une éducation qui contribue à sa culture générale et lui permette, dans des conditions d'égalité de chances, de développer ses facultés, son jugement personnel et son sens des responsabilités morales et sociales, et de devenir un membre utile de la société.

L'intérêt supérieur de l'enfant doit être le guide de ceux qui ont la responsabilité de son éducation et de son orientation ; cette responsabilité incombe en priorité à ses parents.

L'enfant doit avoir toutes possibilités de se livrer à des jeux et à des activités récréatives, qui doivent être orientés vers les fins visées par l'éducation ; la société et les pouvoirs publics doivent s'efforcer de favoriser la jouissance de ce droit.

Corollaire : Droit à l'instruction, à l'éducation des enfants et obligation des parents

L'accès à la connaissance et à la culture est un apprentissage long et constant qui commence à l'Ecole et se prolonge toute la vie. Après la formation initiale, la formation continue est accessible tout au long du parcours professionnel construit par l'élève (« l'apprenant », diront certains) dès l'élaboration progressive de son projet d'orientation dans le cadre de l'éducation à l'orientation. Cela induit obligatoirement des efforts réguliers, de la persévérance et du courage pour réaliser ses ambitions. Pour réussir, il faut se donner les moyens avec assiduité, exactitude et ponctualité. « Je dois, donc je peux. » - [Kant] - Le respect de soi commence par le respect des autres sans dénigrement ou atermoiement.

L'Ecole dispense des savoirs et des pratiques déclinés dans le socle commun des connaissances et des compétences. L'objectif est de devenir un « honnête homme ou une honnête femme » au sens humaniste pour trouver sa place au sein de la société, quelles que soient les contraintes du contexte socio-économique, pour réussir sa vie.

➔ **Les clefs de la réussite : 90 % de transpiration et 10 % de génie !..... et surtout du courage, de l'assiduité et de la persévérance** avec le soutien des familles. Rien ne sert de dénigrer l'Ecole : il faut encourager ses enfants pour qu'ils réussissent en toute lucidité et avec pragmatisme.

➔ **Voir le Contrat Educatif en annexe**

#### Quelques-unes de nos priorités :

**-la mise en place des éléments de réforme introduits par la loi d'orientation de 2005:** généralisation de la note de vie scolaire, mise en place des entretiens d'orientation pour les élèves de 3<sup>ème</sup> et des fiches de dialogue de préparation à l'élaboration du projet d'orientation, et de l'accompagnement éducatif proposé à partir de la 6<sup>ème</sup> après les cours.

**-un projet d'établissement établi avec l'ensemble de la communauté éducative**, avec des axes de progrès, à réactualiser et qui nourrit le contrat d'objectifs proposé aux autorités académiques.

**-le renforcement de la communication en direction des parents** avec notamment la création d'un site et d'un bulletin semi- trimestriel.

**-la promotion des pratiques culturelles, artistiques et sportives** en cherchant à intégrer davantage le collège dans son environnement.

Le collège dispose de nombreux atouts, **des projets de qualité ont été conduits par les équipes ces dernières années.**

Un effort particulier sera fait pour mieux associer les usagers à la vie de l'établissement.

L'Ecole reste trop souvent pour les familles "une nébuleuse" qui décourage parfois les meilleures bonnes volontés. **Or, la réussite scolaire suppose la mobilisation de tous: les personnels d'éducation et les parents !**

### Nos objectifs :

- 1-*Promouvoir des parcours scolaires cohérents en adéquation avec les capacités des élèves dans le cadre d'un projet d'orientation*
- 2-*Mieux accompagner les élèves en difficulté tout au long de leur scolarité au collège*
- 3-*Enrichir les représentations et les pratiques culturelles des élèves*
- 4-*Préparer les élèves à vivre en société et à agir comme citoyens*
- 5-*Améliorer le cadre de vie et de travail des élèves*

### ➔ « Evaluation des compétences »

### Objectif :

- Etablir une grille référentielle de compétences à acquérir en fin de 3<sup>ème</sup>
- Cette grille devra :
  - donner des informations complémentaires pour faciliter l'orientation
  - être suffisamment simple pour perdurer et s'enrichir

### Observations préalables :

Une compétence est constituée de l'ensemble des éléments complexes réunis pour réaliser une performance, un objet, obtenir un résultat. Ces éléments sont placés dans un contexte scolaire, disciplinaire, professionnel...

Les difficultés, fréquemment observées dans ce genre de recherche, peuvent être dues à une confusion souvent entretenue entre compétences et capacités.

L'expression « est capable de ... » est souvent employée à la place de « a acquis la compétence suivante... »

Les compétences sont évaluables, tandis que les capacités, non évaluables directement, émergent lors de l'acquisition de ces compétences. Ex : des capacités comme l'autonomie, la compréhension, ... émergent lors de l'acquisition de compétences comme la prise de note ou la recherche d'informations.

Dans le tableau suivant, chaque compétence transversale est déclinée selon quelques composantes qui apparaissent comme essentielles.

<b>Compétences</b> : composantes	<b>Capacités</b>
<b>1. Savoir prendre des notes selon différents supports d'information :</b> -cours -conférence	<b><i>Etre autonome</i></b>
<b>2. Savoir gérer son temps :</b> organiser son travail à long terme en respectant les échéances	<b><i>Etre autonome</i></b> <b><i>S'organiser</i></b>
<b>3. Savoir rechercher une information :</b> - lire des informations dans des langages différents - mettre en relation des informations	<b><i>Comprendre</i></b>
<b>4. Savoir mener une réflexion personnelle :</b> - donner son avis sur un sujet - argumenter, justifier une réponse, un choix	<b><i>Etre autonome</i></b>
<b>5. Savoir analyser et comprendre une consigne :</b> - déterminer les mots clés d'un énoncé	<b><i>Comprendre</i></b>
<b>6. Savoir établir des liens pour donner du sens :</b> - établir des rapprochements entre les disciplines	<b><i>Comprendre</i></b>
<b>7. Savoir réinvestir :</b> - réinvestir une connaissance, une technique - réaliser un exercice similaire à ceux faits en classe - réaliser un exercice nouveau	<b><i>Apprendre</i></b> <b><i>Comprendre</i></b>
<b>8. Savoir formuler une réponse cohérente :</b> - s'exprimer dans des langages différents - argumenter et/ou justifier une réponse, un choix, une action - rédiger correctement avec le vocabulaire propre à la discipline - restituer correctement à l'oral face à un groupe	<b><i>Rendre compte</i></b>
<b>9. Savoir participer à son évaluation personnelle :</b> - expliquer sa réussite, son échec et trouver des solutions pour progresser - s'approprier le système d'évaluation	<b><i>Comprendre</i></b> <b><i>Etre autonome</i></b>

En conclusion, ces compétences .....sont indispensables pour réussir sa vie. Elles peuvent s'acquérir avec de la volonté, des efforts et de l'application. N'est-ce pas l'objectif partagé de tous les éducateurs, de tous les parents ? La plupart des enseignants sont eux-mêmes parents et connaissent les mêmes difficultés avec leur progéniture. En tant que professionnels, leurs conseils sont avisés et désintéressés. Leur engagement, c'est la réussite de l'élève, tel qu'il est, avec l'aide appropriée de ses parents. Le but n'est-il pas de sans cesse progresser, de s'améliorer et de réussir pleinement sa vie sans remords et avec honnêteté?